

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20231201

L'an deux mil vingt-trois, le douze décembre à 20 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Lavaré, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation
5 décembre 2023

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GREMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSE Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires.

Date d'affichage
5 décembre 2023

Nombre de conseillers

Étaient excusés :

En exercice : 42

M. CHABILLANT Jean-Luc donne pouvoir à GAUTHIER Renaud

Présents : 34

M. CHERON Michel

Votants : 38

M. DARROY Claude donne pouvoir à LEBERT Philippe

M. FOUCAULT Yves

M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à STERBA Éléonora

M. MORIN Sébastien

M. PARIS Hubert

Mme GERMAIN Martine donne pouvoir à ROUGET Anne-Marie

Mme RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

L'OFFICE COWORK CREATION TARIFS EVENEMENTS ET MODIFICATION D'UN TARIF D'USAGE

Vu la délibération N°20230103, portant sur le règlement intérieur et tarifications d'usages de l'Office Cowork.

Monsieur le Président explique que l'Office Cowork souhaite enrichir l'offre existante en proposant des nouvelles prestations payantes pour les entrepreneurs.

Evènements	Tarif par personne
Participation pour soirée événementielle thématique	5 €
Participation atelier interne	10 €
Participation atelier externe niveau 1	15 €
Participation atelier externe niveau 2	20 €
Participation atelier expert niveau 1	25 €
Participation atelier expert niveau 2	30 €

Tarifs non soumis à la TVA.

De plus, il est proposé d'augmenter au 1^{er} janvier 2024, le tarif du plateau de courtoisie à 3 € (tarif 2023 : 2€).

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

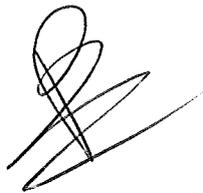
- **ACCEPTÉ** les tarifs des nouvelles prestations ci-dessus
- **ACCEPTÉ** la modification du tarif du plateau de courtoisie à 3 euros au 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 12 décembre 2023

La secrétaire de séance,

Candy Renard



Le Président,

Michel LEROY



*COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS*